

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 20 novembre 2015

L'an deux mil quinze, le vingt novembre à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de NIEURLET s'est réuni en Mairie, convoqué légalement le 6 novembre 2015, sous la présidence de M. Dominique MARQUIS, Maire.

Etaient présents : Dominique MARQUIS, Régis VERBEKE, Danièle MOREL, Martine SPETER, Jean-Luc RYCKEBUSCH, David BARRIOT, Manuel FELIX, Pascal MONSTERLEET, Marie-France MASCLET, Tony VERPLAETSE (qui est arrivé à 18 h 50),

Absents excusés : M. Anthony SPAGNOL qui a donné procuration à M. Dominique MARQUIS, M. Kévin VERLINDE

Mme Danièle MOREL a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire, à l'unanimité des membres présents.

Séance : 20/11/2015 numéro d'ordre : 01

Objet : **Approbation du précédent conseil**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve la transcription des délibérations du précédent conseil.

Séance : 20/11/2015 numéro d'ordre : 02

Objet : **Désignation d'un délégué suppléant du Conseil Municipal au S.I.E.C.F**

Monsieur le Président informe l'Assemblée que suite à la démission de Monsieur Stéphane CAUX, il revient au Conseil Municipal de procéder à la désignation d'un délégué suppléant qui sera appelé à siéger au sein du Comité Syndical.

Désignation du délégué suppléant :

Il est procédé à un vote au scrutin secret dont les résultats sont les suivants :

Nombre d'inscrits: 10

Nombre de votants : 10

Nombre de bulletins blancs ou nuls : 0

Nombre de suffrages exprimés : 10

A obtenu :

- M. Jean-Luc RYCKEBUSCH : 10 voix

M. Jean-Luc RYCKEBUSCH est proclamé délégué suppléant du Conseil Municipal de NIEURLET au S.I.E.C.F

Séance : 20/11/2015 numéro d'ordre : 03

Objet : **Désignation d'un délégué du Conseil Municipal au C.C.A.S**

Monsieur le Président informe l'Assemblée que suite à la démission de Monsieur Stéphane CAUX, il revient au Conseil Municipal de procéder à la désignation d'un délégué suppléant qui sera appelé à siéger au sein du C.C.A.S.

Mme Martine SPETER se déclare candidat

Les opérations de vote ont donné les résultats suivants :

Nombre d'inscrits: 9 + 1 procuration

Nombre de votants : 10

Nombre de bulletins blancs ou nuls : 0

Nombre de suffrages exprimés : 10

A obtenu :

- Mme Martine SPETER : 10 voix

Mme Martine SPETER est proclamée délégué du Conseil Municipal de NIEURLET au C.C.A.S

